

MOT DE LA PRÉSIDENTE AD INTERIM

Depuis 2006, l'Association **VIOLENCE QUE FAIRE** (VQF) s'est progressivement implantée comme partenaire incontournable en Suisse romande en offrant un service unique à toutes les personnes concernées par la violence au sein du couple, qu'elles soient victimes, auteur-e-s ou de l'entourage de celles-ci.

Outre les informations précieuses disponibles sur le site, violencequefaire.ch est reconnu et apprécié pour son service unique et personnalisé de conseils en ligne. À ce jour, ce sont près de 10'000 personnes qui ont bénéficié d'une réponse à leur situation particulière. Un peu plus de 10 ans après son lancement, plus de 730'000 victimes, auteur-e-s, témoins ou jeunes confronté-e-s à la violence au sein de relations de couple sont venu-e-s chercher des réponses sur le site VQF et ont pu se dire « Je ne suis pas seul-e, je ne suis pas fou, pas folle, je ne suis pas un monstre, d'autres personnes que moi sont pris dans l'engrenage de la violence et cherchent à s'en sortir, c'est possible, je peux moi aussi demander de l'aide, poser une question, oser faire ce premier pas! ».

Très souvent, écrire anonymement, pour déposer son vécu douloureux, est un premier pas plus facile que de prendre rendez-vous et de se déplacer dans un lieu inconnu. Attendre une réponse, recevoir un message de soutien, découvrir que l'on peut s'en sortir, explorer les pistes proposées, c'est bien souvent oser le deuxième pas et un encouragement à poursuivre sur ce chemin. « D'autres l'ont fait, je peux le faire! » est sans doute le message qui est véhiculé à travers toutes les questions et réponses, message démultiplié qui se propage au fil des ans, sans interruption, et que nous souhaitons faire vivre encore très longtemps.

Tout ce travail ne pourrait se déployer sans l'engagement et l'énergie de l'équipe de VQF mais aussi sans le soutien précieux des cantons romands et des donateurs et donatrices que je tiens ici à remercier tout particulièrement.

Michèle Gigandet, présidente ad interim

-

2017 : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT ET DE RÉORGANISATION

L'année 2017 a été marquée par de nombreux changements pour l'Association. Tout d'abord, Anna Golisciano a démissionné de son poste de directrice. Plusieurs changements ont également eu lieu au sein du comité. Suite à une mutation professionnelle à l'étranger, Caroline Barsalou, trésorière, a quitté le comité en avril 2017. En juin 2017, la présidente Catherine Ming a donné sa démission et Michèle Gigandet, est devenue présidente ad interim. Enfin, Sophie Cattin a elle aussi quitté le comité suite à de nouvelles opportunités professionnelles. Un vent nouveau a cependant soufflé sur l'Association en 2017. Dès juin, Stéphanie Reichenbach, et Christian Anglada ont été élus au sein du comité. En attendant leur élection à la prochaine assemblée générale en juin 2018, Irène Schmidlin et Luca Zuntini ont intégré le comité de VQF en novembre. Marion Labeaut a été engagée en tant que coordinatrice dès mi-octobre 2017 à 50% jusqu'à la fin de l'année dans l'optique d'augmenter son temps de travail à 70% en 2018.

L'ensemble du comité remercie chaleureusement Anna Golisciano, Catherine Ming, Sophie Cattin et Caroline Barsalou pour leurs énergies et engagements au profit de **VIOLENCE QUE FAIRE**. Nous leurs souhaitons beaucoup de succès dans la suite de leurs parcours professionnels.

Après plus de 10 ans d'existence, l'Association **VIOLENCE QUE FAIRE** peine toujours à assurer chaque année ses frais de fonctionnement. C'est pourquoi le comité a décidé en 2017 d'entreprendre des restructurations budgétaires afin d'assurer la pérennité de l'Association en diminuant les charges salariales et les ressources humaines.

LA MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE

En début d'année, le site violencequefaire.ch a été finalisé et mis en ligne. Désormais, sous un et même site, toute personne confrontée à la violence au sein du couple, qu'elle soit victime, auteur-e, témoin ou jeune peut trouver des informations sur la loi, les mécanismes de la violence ainsi que les services d'aides disponibles dans chaque canton romand. Un service de conseils en ligne anonyme et gratuit est également accessible à toute personne souhaitant une réponse personnalisée par un-e spécialiste. Cette unification des sites violencequefaire.ch et comeva.ch permet à **VIOLENCE QUE FAIRE** de clarifier sa communication et de lui donner un aspect « enseigne ». Dans cette version, une nouvelle thématique a été ajoutée au contenu actuel du site : la violence au sein des couples LGBT. Certaines questions-réponses sont visibles sur la page d'accueil du site et peuvent répondre aux interrogations des internautes se rendant sur le site. Des tests sont disponibles pour les personnes qui recourent à la violence, la subissent, en sont témoin et pour les jeunes, afin de les aider à s'informer sur leur situation.

UN NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE POUR LES ANNÉES 2017-2019

Lors de l'AG 2017, le nouveau cadre stratégique pour les années 2017-2019 a été présenté à ses membres. Les objectifs principaux sont :

- Centrer le travail sur le site en ligne afin d'avoir une plateforme mise à jour, actualisée et à la pointe de son activité
- Ajouter les thématiques de la violence dans les couples âgés et de la double problématique : violence et alcool
- Offrir des informations et un service de conseils en ligne en plusieurs langues destinés aux personnes migrantes
- Organiser des formations et interventions afin de renouer les liens importants avec les institutions partenaires

2017

rapport
d'activité

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS QUI ONT RYTHMÉ 2017

Tout au long de l'année 2017, plusieurs actions ont été entreprises afin de lever des fonds et améliorer la visibilité de violencequefaire.ch.



CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE PRO JUVENTUTE

En début d'année, l'Association [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch) a participé à la campagne de prévention du suicide « Appel d'air » en tant qu'association partenaire. La campagne s'adressait aux jeunes neuchâtelois âgés de 12 à 20 ans et avait pour objectif d'informer les jeunes sur les ressources d'aide à leur disposition, notamment à travers les associations ou organismes de la région.



AFTER WORK DES ASSOCIATIONS

Durant l'année 2017, l'Association [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch) et l'Association 1,2,3 Soleil ont organisé chaque deux mois des After Work des associations actives dans la prévention de la violence domestique et de la maltraitance. Au total, cinq After Work ont eu lieu en 2017 afin de permettre aux professionnel-le-s du domaine de se rencontrer de manière informelle pour faire connaissance, créer de nouveaux contacts, s'informer ou encore créer des projets communs.



EXPOSITION DES ŒUVRES RÉALISÉES ET OFFERTES PAR MARIE-JOSÉ IMSAND

À la suite de l'Assemblée Générale de l'Association en juin 2017, les membres et le public ont été conviés à l'exposition des œuvres réalisées et offertes par Marie-José Imsand. Cette série de peintures a abordé la violence conjugale sous différentes facettes. Pour qu'elles deviennent un outil de sensibilisation, l'artiste peintre a choisi d'offrir ces 13 monotypes à [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch). Cette exposition a été la première occasion de présenter ce travail et de lui donner un sens nouveau à travers le regard des professionnel-le-s de l'Association et de son public.

PIÈCE DE THEATRE « LE BLUES DE LA TORTUE »



La Compagnie Paradoxe et l'Espace Culturel des Terreaux ont présenté le 25 novembre 2017, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, leur pièce intitulée « Le Blues de la Tortue ». Avec ce spectacle, la Compagnie Paradoxe s'est attaquée à une problématique liée aux violences faites aux femmes. À cette occasion, [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch) a organisé une discussion autour de la problématique suivante : « Quelles possibilités d'action lorsque l'on connaît une personne concernée ? ». Les intervenant-e-s étaient Virginie Gay, de la Fondation l'EssentiElles et Christian Anglada, du Centre Prévention de l'Ale. Romy Siegrist, psychologue-répondante à [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch) en assurait la modération.

COLLECTE DE FONDS POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Le 25 novembre 2017, les Clubs Soroptimist de Lavaux et Lausanne et le Zonta Club Lausanne se sont unis afin de lever des fonds pour [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch). Après une récolte de sacs et de foulards de seconde main durant plusieurs mois, ces trois clubs ont organisé une grande vente au casino de Montbenon. Cet événement a permis de lever 20'500 francs qui ont été intégralement reversés à [VIOLENCE QUE FAIRE](http://violencequefaire.ch) afin de permettre à l'Association de lancer une campagne de sensibilisation dans le milieu médical romand en 2018.



De gauche à droite : Nathalie Piguet, Danielle Kohler, Julianne Alberini, Marion Labeaut, Alice Reymond.



De gauche à droite : Reina Blondel-Chavez, Béatrice Jacquot, Maria Roma Gasser, Janine Rolaz, Geneviève Gehrig, Sonja Ebert, Monique Semeels.



Formations et interventions

FORMATION DE L'ÉQUIPE DE RÉPONDANT-E-S

Une formation sur les techniques de rédaction a été donnée aux répondant-e-s de l'Association par Sonia Rihs, psychologue et professionnelle de la communication écrite. Cette formation, sous forme d'ateliers d'écriture, visait à développer les techniques de rédaction spécifiques au travail de conseil en ligne. Les objectifs étaient d'apprendre à transmettre des messages simples et clairs pour faciliter la compréhension de la part d'un public en situation de crise tout en étant exhaustif dans les informations et les pistes proposées.

INTERVENTIONS DES SPÉCIALISTES DE VIOLENCE QUE FAIRE

Intervention à la Haute école de travail social (HETS) à Genève, Juin 2017

Dans le cadre du cours « institutions et interventions dans le champ des violences conjugales et domestiques » de la HETS, VIOLENCE QUE FAIRE a été invitée en tant qu'institution active dans le domaine. La directrice a eu l'occasion de partager son expérience au sein de l'Association, de présenter ses activités et pratiques quotidiennes. Le travail de l'Association, le réseau dans le champ des violences, le site internet, ainsi que les modèles théoriques et/ou notions/concepts avec lesquels l'Association prend appui dans ses interventions ont été présentés. L'Association a illustré sa pratique et ses interventions, notamment en exposant des situations concrètes.

Intervention à la haute école de travail social et de la santé Vaud (éesp), Novembre 2017

Dans le cadre du module « interroger le travail social par les études genre », la coordinatrice est intervenue auprès des étudiant-e-s en 3ème année durant une demi-journée. Elle a pu présenter l'Association VIOLENCE QUE FAIRE, le site internet violencequefaire.ch, le service de conseils en ligne et montrer de quelle manière les activités de VQF s'effectuent dans une perspective de genre.

2017

rapport
d'activitéLES SERVICES
RÉPONDANTS 2017

Centre d'accueil MalleyPrairie

Centre Prévention de l'Ale

EX-expression

Centre LAVI Genève

L'équipe est par ailleurs complétée par trois professionnelles ayant des mandats directs de l'Association.

Merci aux membres de l'équipe pour leur précieux travail.

Les personnes qui font l'Association

LE SECRÉTARIAT

Directrice	Anna Golisciano, de 2010 à fin novembre 2017
Coordinatrice	Marion Labeaut, dès mi-octobre 2017
Psychologues stagiaires	Erine Sokoli, d'août 2016 à janvier 2017 Emilie Pento, de février à juillet 2017 Mickaël Chappatte, dès août 2017
Secrétaire	Maria Roma Gasser, dès 2015

LE COMITÉ

En 2017, la composition du Comité de VIOLENCE QUE FAIRE a été la suivante :

Catherine Ming	avocate, présidente de juin 2016 à juin 2017
Michèle Gigandet	responsable pédagogique du Centre d'accueil MalleyPrairie, présidente ad interim dès juin 2017
Christian Anglada	responsable pédagogique du Centre Prévention de l'Ale, trésorier dès juin 2017
Caroline Barsalou	business developer & coach, trésorière de mai 2014 à juin 2017
Sophie Cattin	cheffe de projets au sein du BEFH Vaud, membre de mai 2012 à septembre 2017
Pierre-Yves Buri	directeur du Service ViFa, membre de juin 2016 à novembre 2017
Maribel Rodriguez	cheffe du BEFH, représentante du BEFH suite au départ de Sophie Cattin, de septembre à novembre 2017
Irène Schmidlin	cheffe de projet et juriste au sein du BEFH, représentante du BEFH suite au départ de Sophie Cattin, dès novembre 2017
Luca Zuntini	directeur du secteur Histoires de PARENTS & AEMO, membre remplaçant de Pierre-Yves Buri, dès novembre 2017
Stéphanie Reichenbach	juriste à l'Office de l'égalité et de la famille Valais, membre dès juin 2017

Les remerciements

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur l'appui des institutions qui collaborent à nos activités et/ou nous soutiennent financièrement. Nous tenons à les remercier vivement.

LES CANTONS ROMANDS

Canton de Vaud	Canton de Fribourg
République et canton de Genève	Canton de Berne
Canton de Neuchâtel	Canton du Jura
Canton du Valais	

LES ORGANISMES DONATEURS

Fondation Oak	Loterie Romande
Capital Group	Fondation Casino Barrière Montreux
Fondation Emilie Gourd	Fondation Mammina
Retraites Populaires	

Et l'ensemble des donatrices et donateurs.

2017

rapport
d'activité

ANNEXE 01

Nombre de questions posées sur le site

Durant l'année 2017, 512 questions (contre 854 en 2016) ont été posées à notre équipe de répondeurs via le site violencequefaire.ch. Cette diminution peut être expliquée par la mise en ligne du nouveau site en 2017 et par une nouvelle stratégie de référencement qui a conduit à une baisse du nombre de questions reçues de l'étranger. De plus, aucune campagne de sensibilisation n'a été menée en 2017 contrairement à 2016 où une communication intensive a été mise en place dans le cadre des 10 ans de VIOLENCE QUE FAIRE avec le clip « Mr Nice Guy ». 67% des questions posées proviennent de personnes victimes de violence au sein du couple. Comme les années précédentes, les femmes sont surreprésentées (87%) parmi les utilisateurs et utilisatrices du service de conseils en ligne. L'âge moyen des internautes posant une question est de 37 ans.

Les statistiques de fréquentation du site se basent sur les données de Google analytics.

	Nbre de sessions	Nbre utilisatrices et utilisateurs	Questions reçues			
			« je subis de la violence »	« je recours à la violence »	« je suis témoin de violence »	« jeunes »
2017	77 824	62 965	345	30	102	28
Moyenne/jour	213					

Profil des internautes

Note: ces statistiques concernent uniquement les internautes qui nous posent des questions. Au moment de créer le pseudo, les informations suivantes leur sont demandées : canton ou pays de provenance, année de naissance, sexe.

Provenance des questions suisses

VD	GE	FR	JU	NE	BE	VS	Autres cantons
34,7%	21,4%	13,4%	3,6%	6,2%	4,2%	12,2%	4,5%

Une partie des questions arrivant sur le site proviennent de l'étranger. Nous répondons également à ces questions, sans toutefois détailler notre message, et réorientons les internautes vers des structures dans leurs pays.

Sexe des internautes

Général		« je subis de la violence »		« je recours à la violence »		« je suis témoin de violence »		« jeunes »	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
445	67	319	26	16	14	81	21	23	5

Âge des internautes

	« je subis de la violence »	« je recours à la violence »	« je suis témoin de violence »	« jeunes »
Âge moyen	39 ans	36 ans	38 ans	19 ans

BILAN AU 31.12.2017

ACTIF	2016	2017	PASSIF	2016	2017
Liquidités			Dettes à court terme		
Caisse	189	255	Assurances sociales	3'892	5'876
CCP	58'110	19'559			
PayPal	0	0			
Actifs de régularisation			Passifs de régularisation		
Actifs transitoires	1'890	5'754	Passifs transitoires	19'910	8'101
Impôt anticipé à récupérer	0	0			
Immobilisés			Fonds propres		
Informatique	0	0	Réserve pour frais fixes	15'000	15'000
			Résultat de l'exercice précédent	17'472	21'387
			Résultat de l'exercice	3'915	-24'797
			Disponibilité fonds propres	21'387	-3'410
TOTAL ACTIF	60'189	25'567	TOTAL PASSIF	60'189	25'567

2017

rapport
d'activité

ANNEXE 02

COMPTES

	COMPTES 2016		COMPTES 2017	
	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES
RECETTES				
Subventions				
Canton de Vaud (Bureau de l'égalité)	44'660	(1)	44'660	(1)
Canton de Genève	19'248		19'248	
Canton de Neuchâtel	5'562		5'562	
Canton du Valais	5'034		5'034	
Canton de Fribourg	4'608		4'608	
Canton de Berne	1'920		1'920	
Canton du Jura	1'770		1'770	
Dons				
Fondation Oak	67'500		75'000	
Loterie romande	30'000		10'000	
Dons organisations privées	35'718		21'526	
Dons personnes privées	28'290		530	
Cotisations				
Membres	1'710		1'780	
Produits financiers	0			
Produits divers				
Produits des interventions	0		580	
Revenus de sous-location	14'160		14'160	
CHARGES				
Communication et promotion				
Actions et matériel de communication		2'105		4'817
Actions des 10 ans		9'391		
Frais maintenance des sites internet				
Abonnements		133		533
Assistance technique		26'231		60
Répondance				
Rémunération – conventions partenaires		5'630		-2'389
Rémunération – hors conventions partenaires		20'250		18'534
Intervisions/Formations		110		717
Coordination répondance		860		0
Charges du personnel fixe				
Salaires (y c. charges sociales)		158'697		179'035
Formation continue		532		740
Frais des locaux				
Loyer		21'720		21'720
Frais d'administration				
Frais de bureau et frais postaux		3'653		2'816
Frais de comité		1'233		1'122
Indemnités de déplacement		331		492
Téléphone/internet		1'201		1'216
Matériel informatique		354		30
Honoraires tiers		3'834		1'733
Réserve pour Frais fixes		0		0
TOTAL	260'180	256'265	206'378	231'175
Perte/Excédent		E 3'915	P 24'797	
TOTAL ÉQUILIBRE	260'180	260'180	229'875	229'875

Remarques

(1) Subvention selon clé de répartition CLASS CHF 21'858.- + subvention extraordinaire CHF 22'802.-

Comptes révisés par le cabinet fiscal FITAG SA, Echallens